

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 09 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 09 septembre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 28 août 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Poulan Pouzols, sous la Présidence de Didier Somen

Objet: LEADER Désignation des élus au GAL - Comité de
Programmation Leader
Réf: D 2020.14

Délégués en exercice : 23 Suppléants: 14
Délégués présents : 27
Voix délibératives : 23

Titulaires présents: Christine BARRILLIOT, Christian BORDOLL, J-Marc CINTAS, J-Claude CLERGUE, Thierry DOUZAL, Françoise EMERIAUD, Christian PUECH, Didier SOMEN, Sylvian CALS, J-Claude MADAULE, Marie-Claude ROBERT, Pascal THIERRY, Sabine BOUDOU-OURLIAC, Bernard BOUVIER, Sylvie GRAVIER, Bruno BOUSQUET, Patrick CARAYON, J-Luc ESPITALIER, Claude CRAYSSAC, Guy GAVALDA, Myriam VIGROUX

Suppléants présents avec voix délibérative: Caterina FUSCO, Serge BOURREL

Titulaires excusés: J-Luc CANTALOUBE

Suppléants présents sans voix délibérative: Alain BOYER, Claude HUET, Sandrine SANDRAL, Didier ROUDIER

Suppléants excusés: Jean-Michel SIBRA, Elisabeth COUTOU, Bernard TRESSOLS, Bernard LAFON, Christine FARSSAC

Conseillers communautaires sans voix délibérative: Sylvie BASCOUL, Claude ROQUES,

Autres participants: Christian BRUHAT, Stéphanie CANTALOUBE, Julien FRAT, Anaïs HUOT, Emmanuelle SUBSOL LE BORDAYS

Secrétaire de séance: Bernard BOUVIER

Le GAL, Comité de Programmation, doit être composé d'un collège public, 13 titulaires et 6 suppléants, désignés par le Comité Syndical du PETR et d'un collège privé, 14 titulaires et 7 suppléants, désignés par le Conseil de Développement Territorial.

La composition du GAL doit respecter :

- un équilibre géographique tant au niveau des élus qu'au niveau des membres privés,
- une représentation des thématiques et des secteurs professionnels concernés par le programme,
- un équilibre hommes- femmes.

Pour le collège des élus, il est proposé de désigner :

- 4 titulaires et 2 suppléants pour la Communauté de Communes du Carmausin-Ségala,
- 3 titulaires et 1 suppléant pour la Communauté de Communes Centre Tarn,
- 2 titulaires et 1 suppléant pour la Communauté de Communes Monts d'Alban et Villefranchois,
- 2 titulaires et 1 suppléant pour la Communauté de Communes VAL 81,
- 2 titulaires et 1 suppléant pour la Communauté de Communes Cordais Causse.

Il vous est donc proposé de désigner les représentants du PETR pour siéger dans cette instance.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne les personnes suivantes, pour représenter le PETR au sein du GAL Comité de Programmation Leader :

Communauté de Communes	13 Titulaires	6 Suppléants
Carmausin-Ségala	Christine BARRILLIOT	Thierry DOUZAL
	Jean-Marc CINTAS	
	Jean-Claude CLERGUE	Françoise EMERIAUD
	Didier SOMEN	
Centre Tarn	Sylvian CALS	Jean-Claude MADAULE
	Jean-Luc CANTALOUBE	
	Marie-Claude ROBERT	
Monts d'Alban Villefranchois	Patrick CARAYON	Bruno BOUSQUET
	Jean-Luc ESPITALIER	
VAL 81	Guy GAVALDA	Myriam VIGROUX
	Didier ROUDIER	
Cordais Causse	Sabine BOUDOU-OURLIAC	Sylvie GRAVIER
	Bernard BOUVIER	

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président, Didier SOMEN

